



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



General Fisheries Commission
for the Mediterranean
Commission générale des pêches
pour la Méditerranée

With the financial support of



SMALL-SCALE FISHERS' FORUM

Interface politiques-parties prenantes – De la collecte de données à la gestion : comment fonctionne le processus décisionnel ?

Cet atelier avait pour objectif de discuter de l'importance de la collecte de données par les pêcheurs artisans et de comment les informations qu'ils apportent contribuent aux processus décisionnels pour la gestion de la pêche. Des experts en pêche de la CGPM ont présenté le processus au niveau régional et le travail de collaboration avec les pêcheurs, le WWF a décrit son travail de collaboration avec les pêcheurs pour comprendre les obstacles rencontrés dans le secteur de la pêche artisanale en Europe dans le cadre des démarches pour obtenir des financements, et les participants à l'atelier ont partagé leurs commentaires et leurs questions.

Résumé des questions principales et des conclusions :

Collaborer avec les pêcheurs pour collecter des données est fondamental pour la recherche et les décisions de gestion. Si les approches descendantes étaient plus fréquentes dans le passé, l'importance de la participation des pêcheurs pour disposer de données fiables et prendre des décisions adéquates est aujourd'hui largement reconnue. **Cela implique l'utilisation des connaissances écologiques locales (LEK) pour la gestion adaptative basée sur les écosystèmes**, une approche régionale performante lorsqu'elle rassemble les voix et les personnes de différents pays.

La CGPM joue un rôle essentiel dans la gouvernance des pêches dans sa zone d'application, disposant du mandat pour adopter des recommandations contraignantes pour la conservation et la gestion des pêches et pour le développement de l'aquaculture. Le processus décisionnel de la CGPM comprend un certain nombre d'étapes et de processus, dont la collecte et l'analyse systématiques de données, des comités techniques et scientifiques, des groupes de travail et des programmes de recherche sur des pêches spécifiques. Le processus est appuyé par la dispense de formations et de conseils, pour ensuite diffuser les informations et les décisions, notamment par le biais du site Internet de la CGPM. La CGPM valorise et accorde une attention particulière à l'implication de toutes les parties prenantes, l'engagement des pêcheurs étant essentiel pour disposer des informations nécessaires à la prise de décision.

Établir une confiance mutuelle entre les pêcheurs et les collecteurs de données est essentielle pour que la collaboration fonctionne. La confiance est également nécessaire dans un contexte plus large pour assurer le respect des réglementations : il convient d'adopter une approche holistique en matière de collecte de données et de gestion des pêches par le biais de partenariats et de travail en commun. De plus, la communication et le dialogue doivent se faire dans les deux sens ; les pêcheurs ne souhaitent pas être uniquement des sources de données mais souhaitent également apprendre et discuter.





Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



General Fisheries Commission
for the Mediterranean
Commission générale des pêches
pour la Méditerranée

With the financial support of



Différentes approches et méthodes ont été développées au fil des ans pour impliquer les pêcheurs dans la collecte de données, y compris, par exemple, la cartographie participative et la détection des changements dans la composition et l'abondance des espèces. **Les nouvelles technologies, y compris l'utilisation des téléphones portables, peuvent faciliter à la fois la collecte de données et la communication, mais il faut s'assurer que les technologies sont également adaptées et accessibles aux pêcheurs artisans.**

Lorsque des fonds sont mis à la disposition des pêcheurs, il est important de s'assurer que les procédures et les exigences sont accessibles aux pêcheurs artisans. Cela ne peut être envisagé qu'en discutant avec les pêcheurs et en leur demandant de faire part de leur situation et de leurs difficultés. En dialoguant avec les pêcheurs et en recueillant leurs points de vue, le WWF a proposé des modifications aux procédures plus adaptées à leurs besoins et possibilités permettant aux pêcheurs européens de s'adresser au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Il conviendrait également d'étudier des systèmes similaires dans d'autres pays afin de s'assurer que des financements sont réellement disponibles et accessibles aux pêcheurs artisans.

Les pêcheurs disposent de nombreuses connaissances sur leur environnement et les écosystèmes et nous devons les écouter !

